



Bulletin d'information de
la Municipalité de Vétroz
www.vetroz.ch



EDITORIAL

Cette édition de juillet nous permet de vous présenter plusieurs aspects de la vie communale avec notamment les comptes 2009 et des informations sur le plan de scolarité 2010/2011.

Pour les comptes 2009, vous trouverez les informations détaillées à l'intérieur de cette brochure et vous pourrez constater que la situation de la Municipalité est à nouveau excellente avec une nouvelle baisse de notre endettement. Lors de l'établissement du budget 2011 nous analyserons l'opportunité de réduire le coefficient d'impôt ou d'augmenter le taux d'indexation afin de réduire encore la charge fiscale pour chacun d'entre vous.

Le développement de la population vétrozaine, notamment le nombre de constructions du côté de Magnot, implique la mise en place pour la rentrée 2010 déjà d'un pavillon aux Plantys afin de pouvoir répondre à l'accroissement du nombre de classes nécessaires. Au vu de cet état de fait, nous avons déposé une demande auprès du Canton pour la création de classes supplémentaires ainsi que du doublement de la salle de gymnastique actuelle.



Les projets retenus pour l'année 2010 vont prochainement débiter avec notamment la réfection de la Rue de la Madeleine prévue dès la mi-août. En ce qui concerne les travaux d'aménagement de la zone 30 km/h sur l'ensemble de la commune et ceux du réaménagement du canal et du terrain au sud du bois du Botza, la mise à l'enquête s'effectuera à fin août ou début septembre.

Par rapport à la correction des torrents des Fontaines et Moulin, nous avons reçu l'aval du Canton pour la réalisation de l'ensemble du projet et, sauf recours de la Confédération d'ici à mi-juillet, les travaux au sud de la route cantonale pourront enfin démarrer et la commission d'expropriation effectuer son travail.

Le plan de quartier pour le projet de densification du village ainsi que l'étude sur la mobilité et le stationnement ont été présentés au Conseil Municipal et une fois les diverses démarches nécessitées par cette étude réalisées, nous communiquerons ces informations aux riverains directement concernés et avant la mise à l'enquête publique à l'ensemble de la population pour apporter un maximum de réponses aux interrogations émises.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles vacances conviviales et ensoleillées et vous donne rendez-vous à la rentrée scolaire ainsi qu'à la fête de la Madeleine.

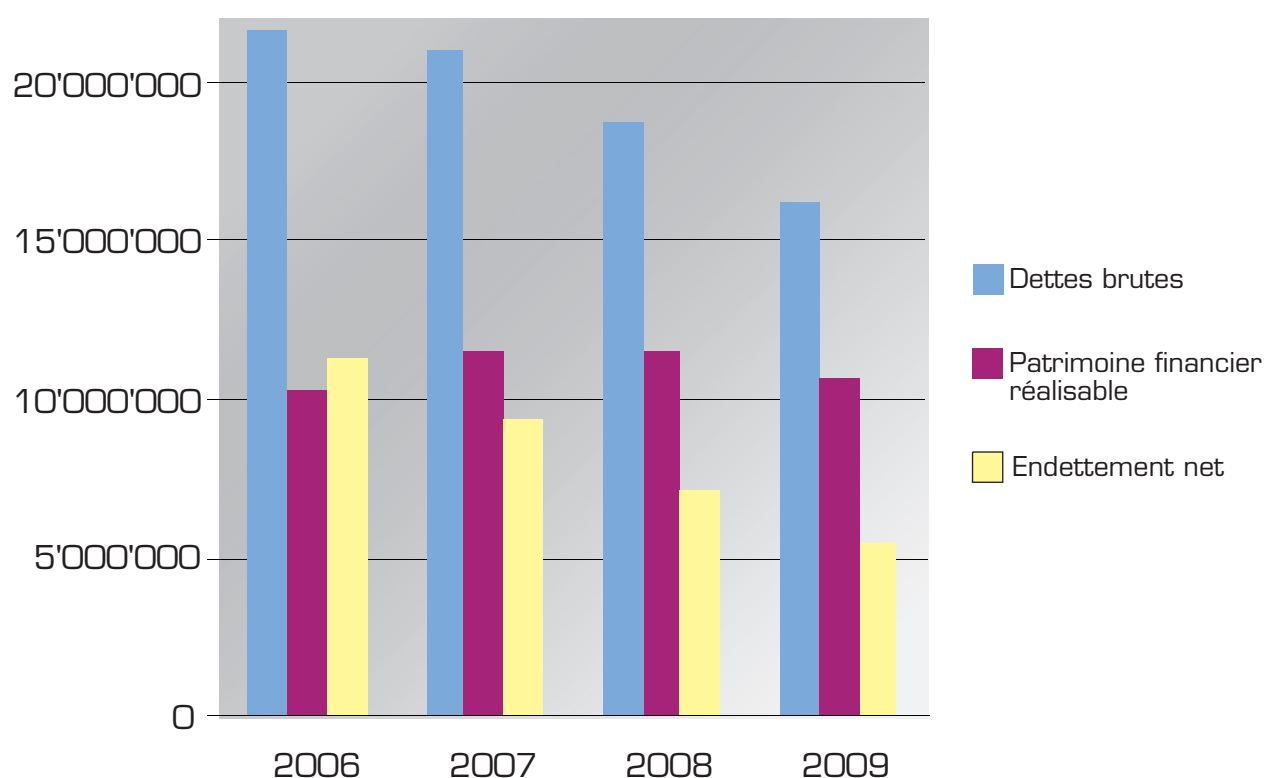
Stéphane Germanier
Président



A) RECAPITULATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Centres de charges	Fonctionnement		Investissements	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	1'008'049.26	76'865.20	47'319.25	0.00
Sécurité publique	928'143.50	486'877.40	42'600.85	10'000.00
Enseignement & formation	6'763'957.35	3'646'426.10	560'932.00	0.00
Culture, loisirs, culte	635'579.25	12'374.00	657'103.25	200'000.00
Santé	171'560.55	0.00	6'619.10	0.00
Prévoyance sociale	1'991'726.50	839'315.40	0.00	0.00
Trafic	1'529'868.11	8'344.00	948'372.90	0.00
Protect & aménag. de l'environnement	1'882'876.55	1'715'740.55	1'068'858.30	308'967.20
Economie publique	315'583.60	539'386.50	0.00	0.00
Finances & impôts	1'120'630.02	11'270'244.73	-73'779.95	239'460.00
Totaux	16'347'974.69	18'595'573.88	3'258'025.70	758'427.20

EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



FINANCES COMMUNALES (SUITE)



B) COMPTE DE FONCTIONNEMENT

Revenus
./ charges y compris amortissements

Résultat net 2009

Amortissements comptables

Marge d'autofinancement 2009

COMPTES 2009

18'595'573.88

- 16'347'974.69

2'247'599.19

2'091'261.35

4'338'860.54

BUDGET 2009

16'651'500.-

- 16'172'050.-

479'450.-

2'040'100.-

2'519'550.-

C) COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Investissements bruts

./ recettes d'investissements

Investissements nets 2009

COMPTES 2009

3'258'025.70

- 758'427.20

2'499'598.50

BUDGET 2009

5'706'300.-

- 1'585'000.-

4'121'300.-

D) COMPTE DE FINANCEMENT

Marge d'autofinancement

./ investissements nets

Excédent de financement 2009

COMPTES 2009

4'338'860.54

- 2'499'598.50

1'839'262.04

BUDGET 2009

2'519'550.-

- 4'121'300.-

- 1'601'750.-

L'excédent de financement effectif 2009 est par conséquent supérieur de Fr. 3'441'012.04 au montant budgétisé, ce qui signifie en d'autres termes que les investissements ordinaires sont autofinancés à raison de 173.58 % (budget 2009: 61.13 %).

Ceci s'explique par:

1. une marge d'autofinancement plus favorable que prévue: 1'819'310.54

2. des investissements nets inférieurs à la prévision: 1'621'701.50

Soit un excédent de financement de 3'441'012.04

La marge d'autofinancement dégagée en 2009 est supérieure aux prévisions en raison des éléments suivants:

1. écart enregistré sur les recettes de fonctionnement: 1'944'073.88

2. écart enregistré sur les charges de fonctionnement: - 124'763.34

Soit un écart global favorable de 1'819'310.54

L'écart enregistré au niveau des revenus de fonctionnement, soit Fr. 1'944'073.88 ou 11.68 %, s'explique essentiellement par les recettes fiscales supérieures à la prévision.

Globalement, les charges d'exploitation (hors amortissements du patrimoine administratif) sont supérieures de Fr. 124'763.34 ou 0.88 % aux prévisions budgétaires. On constate par conséquent qu'une gestion rigoureuse impliquant une parfaite maîtrise des coûts a caractérisé l'exercice 2009.

Les dépenses du compte d'investissement, avec Fr. 3'258'025.70, sont inférieures de Fr. 2'448'274.30 à celles budgétisées, ceci principalement en vertu du fait que les travaux liés à la correction des torrents ainsi qu'à la conduite d'eau potable appelée à desservir les Communes de Vétroz et d'Ardon n'ont pas pu être entrepris. Les recettes étant inférieures de Fr. 826'572.80 aux prévisions, le volume des investissements nets s'élève à Fr. 2'499'598.50.



2^{ème} TRIMESTRE 2010

Travaux

- Adjuge le mandat d'ingénieur pour l'agrandissement et l'assainissement du réservoir de Péteille ainsi que la conduite de liaison Péteille – Vétroz – Ardon au bureau Guillaume Favre
- Adjuge les travaux de traitement des fissures de certaines routes à la maison Chatelan
- Décide la pose de moloks à l'ancien stand de tir ainsi qu'aux pavillons scolaires et adjuge la fourniture à la société Debrunner Acifer
- Adjuge les travaux complémentaires pour les sanitaires des abris PCi des Plantys à la société Valcalorie et à Werner Isoliert AG
- Adjuge les nouveaux équipements de la cuisine de la salle paroissiale à l'entreprise Gasser Electroménager et la nouvelle installation audio-vidéo à la société Sionic SA
- Adjuge avec les communes d'Ardon et Conthey les travaux d'étanchéité de la dalle de l'usine de traitement du Petit-St-Bernard à l'entreprise Geneux-Dancet SA
- Adjuge les travaux de la place de jeux à la Rue de la Meunière à l'entreprise Nicollier
- Entérine la mise à l'enquête de la réfection de la Rue de la Madeleine
- Adjuge les travaux de réfection des conduites communales de la Route des Iles à Millius & Fils Sàrl et de la Route du Clos à Gaillard Charly & Fils SA

Circulation

- Décide la mise en place d'un panneau indicateur pour les structures de la petite enfance
- Propose, dans le cadre de l'obtention du label cité de l'énergie, une formation écodrive pour le personnel communal
- Prend connaissance du projet Transportplan concernant la circulation sur l'ensemble de la Commune et fait part de ses remarques afin d'affiner le projet avant sa mise à l'enquête

Construction

- Prend acte que le Canton du Valais a débouté la société Wolf & de Werra dans l'affaire de la natte géotextile recouvrant la vigne sise sur le territoire de Conthey, en dessus de la limite avec Vétroz et a ordonné la remise à l'état initial

Agriculture

- Adjuge les travaux d'inventaire concernant les murs en pierres sèches au bureau BSS SA

Ecoles et structures de la petite enfance

- Décide la mise en place de panneaux réglementant l'utilisation des cours d'écoles
- Les 4 communes du CO Derborence sont intéressées à travailler sur le projet «respect» durant la prochaine année scolaire
- Prend acte de la démission de Patricia Rey, directrice de la crèche le Nid, pour le 31.7.2010 et engage Cindy Pannatier comme nouvelle responsable dès le 1.8.2010
- Prend acte de la mise sur pied d'une nouvelle ligne Pédibus à partir de la rue des Grangettes

Personnel

- Prend connaissance de la réussite des examens de fin d'apprentissage de M^{lles} Jenny Martin et Virginie Rudaz

Finances

- Décide que la préparation de l'état des titres ainsi que le contrôle des décomptes de construction seront exécutés par le service fiscal de la Municipalité

DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)



Demandes et divers

- Décide de ne plus participer à Sion Région Tourisme dès 2011, dans l'attente d'informations plus précises sur l'avenir des différentes structures liées au tourisme
- Est informé par Swisscom SA de la suppression des 2 cabines de téléphone sises à Balavaud et au sud du home
- Décide après entretiens avec les diverses personnes concernées de fixer la remise des mérites sportifs et culturels lors du concert de Noël des deux fanfares
- Prend acte avec satisfaction de l'annonce par ESR SA d'une baisse des tarifs d'au moins 10 % en 2011
- Décide, suite aux améliorations apportées à la salle paroissiale, de réviser le règlement d'utilisation et de porter la location à Fr. 300.— ainsi que le dépôt d'une caution de Fr. 200.—

LABEL CITE DE L'ENERGIE

En mai dernier, par l'intermédiaire de la commission communale Energie-Environnement, Vétroz déposait officiellement un dossier pour l'obtention du label «Cité de l'Energie».

Basé sur l'état des lieux, le programme de politique énergétique et le plan d'actions, l'audit de labellisation a officialisé l'engagement actif de notre commune qui prévoit ou applique **58%** des mesures possibles dans 6 secteurs (le minimum pour pouvoir prétendre au label étant de 50 %):

- mobilité et transports
- organisation interne
- communication, coopération
- approvisionnement énergétique, dépollution
- bâtiment communaux, installations
- aménagement du territoire et construction.



La commission d'octroi du label a statué positivement.

Vétroz est donc officiellement labélisée «CITE DE L'ENERGIE»

Notre commune reçoit cette distinction pour ses résultats probants et exemplaires dans le développement de sa politique énergétique communale.

Isabelle Papilloud
Présidente de la commission communale
Energie-Environnement

PERSONNEL COMMUNAL



CRECHE LE NID

Après avoir œuvré durant 6 ans en qualité de responsable de la crèche «Le Nid», M^{me} Patricia Rey a décidé de suspendre sa carrière professionnelle afin de se consacrer à sa famille.

La Municipalité la remercie chaleureusement du professionnalisme avec lequel elle s'est constamment acquittée des nombreuses tâches qui lui ont été confiées.

Afin de succéder à M^{me} Patricia Rey, le Conseil municipal a désigné M^{me} Cindy Pannatier en qualité de responsable de la crèche «Le Nid».

M^{me} Pannatier, qui est au bénéfice d'un diplôme d'éducatrice de la petite enfance et prochainement de praticienne formatrice, sera assurément une collaboratrice de qualité.

Nous remercions d'ores et déjà la population vétrozaine, et plus particulièrement les parents d'enfants placés à la crèche, de l'accueil chaleureux réservé à M^{me} Pannatier.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Après 3 ans d'apprentissage au sein de l'Administration communale, M^{lles} Jenny Martin et Virginie Rudaz ont obtenu leur CFC d'employée de commerce, formation élargie. Toutes deux ont décidé de compléter leur cursus en optant pour la maturité professionnelle, porte d'entrée à la HES-SO.

La Municipalité les remercie vivement du travail effectué avec enthousiasme et leur souhaite plein succès pour la suite de leur carrière ainsi que de leur avenir personnel.

SCOLAIRE

Au terme d'une année de travail bien remplie, riche en événements de toute nature, chacun peut être fier de l'action quotidienne qu'il a menée au sein de notre école, au service de l'éducation et de l'instruction des enfants de Vétroz.

Un grand merci à tous les partenaires de l'école.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette période de ressourcement, et... surtout... de prendre le temps...





L'ECOLE EST FINIE...

L'année scolaire 2009-2010 s'est clôturée avec la représentation théâtrale des trois classes de 5^{ème} primaire, «*On a kidnégé Blanche-Nappe*». Ces élèves ont travaillé avec acharnement et avec beaucoup d'enthousiasme un texte truffé de jeux de mots, de contrepèteries et de calembours. Coachés par leurs enseignants et dirigés par l'auteur et metteur en scène, Alexis Giroud, ils nous ont entraînés dans un univers enchanteur en compagnie des sept nains, des schtroumpfs et d'une multitude de personnages de BD.

Félicitations aux 5P pour ce magnifique spectacle qui a ravi tout un chacun.





«EDUQUER C'EST AUSSI... PRENDRE LE TEMPS...»

Jouer, parler, lire, découvrir le monde avec ses enfants... Au travers des activités familiales, les enfants apprennent quantité de choses utiles pour la vie, et les rapports familiaux ne peuvent qu'en profiter. Beaucoup d'enfants et d'adolescents souhaiteraient passer plus de temps avec leurs parents. On peut y parvenir ainsi:

- *Prendre le temps ne signifie pas forcément s'adonner à des activités coûteuses. Les enfants apprécient beaucoup une sortie à la piscine, une excursion en forêt ou un tour à vélo. Des hobbies communs sont autant d'occasions de passer du temps ensemble.*
- *Dans le quotidien, les enfants ont besoin de temps et d'attention. On peut allier l'utile à l'agréable. Les tâches ménagères peuvent devenir un plaisir partagé si on ne les présente pas comme des corvées. De nom-*

breuses familles éteignent régulièrement les dévoreurs de temps que sont les téléviseurs et les play-stations. Les heures ainsi libérées leur permettent de partager bien des activités.

- *Les parents devraient en particulier accorder de l'attention à leurs enfants lorsque ceux-ci en ont vraiment besoin, par exemple lorsqu'ils ont trop de peine avec leurs devoirs ou... qu'un pneu de leur vélo est crevé. Les rituels, comme lire une histoire avant d'éteindre, sont peut-être un sacrifice de temps pour les parents, mais ils apportent beaucoup à l'enfant.*
- *Les parents qui disposent de peu de temps pour leur famille en raison de leurs engagements professionnels ne doivent pas pour autant avoir mauvaise conscience. En définitive, l'important c'est que les heures passées avec des enfants soient **bien utilisées**...*

ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Début des cours lundi 23 août 2010 le matin
Fin des cours jeudi 30 juin 2011 à midi



Vacances et congés	Début des congés	Reprise des cours
Automne	Vendredi 8 octobre 2010 le soir	Lundi 25 octobre le matin
Toussaint	Lundi 1 ^{er} novembre 2010	
Immaculée Conception	Mercredi 8 décembre 2010	
Noël	Jeudi 23 décembre 2010 le soir	Lundi 10 janvier 2011 le matin
Carnaval	Vendredi 4 mars 2011 le soir	Lundi 14 mars 2011 le matin
Pâques	Jeudi 21 avril 2011 le soir	Lundi 2 mai 2011 le matin
Ascension	Mercredi 1 ^{er} juin 2011 à midi	Lundi 6 juin 2011 le matin
Pentecôte	Lundi 13 juin 2011	
Fête-Dieu	Jeudi 23 juin 2011	



LES CLASSES ET LES ENSEIGNANTS

Le Pavillon: 5 classes

1E	Carole AGASSIZ
2E	Natacha BOULNOIX
1P	Christelle IMBODEN
2P	Alexia VOUILLAMOZ
	Marie-Claude COTTER
2P	Florence PAPILLOUD

Bresse: 8 classes

3P	Joëlle SALLOUM
	Christel FOLLONIER
3P	Pascale MOOS
	Christine BAZZI
4P	Daniel VERGERE
4P	Christian COTTER
5P	Jean-Marc PAPILLOUD
5P	Laurent DUCREY
6P	Pascal GENOUD
6P	Christophe FOLLONIER

Appui

Catherine BRANCA
Françoise BARRIERE

Rythmique

Valérie SAUTHIER

Les Plantys: 11 classes

1E	Yelda TERRETTAZ
1E	Réane VOEFFRAY
2E	Danièle MORETTI
2E	Antoinette GERMANIER
	Edith COPPI
1P	Yvette ROH
1P	Alexandra HUSER
2P	Mélanie SERMIER-FRAISIER
3P	Grégoire JIRILLO
	Micheline FONTANNAZ, rempl.
4P	Claude RAPILLARD
5P	Philippe ROH
6P	Stéphane MORISOD

Soutien

Daniel ROH

Activités créatrices manuelles

Adrienne BETRISEY
René-Pierre CLIVAZ

Décharges

Nicole FAVRE
Chantal ROH
Daniel ROH

HORAIRES DES CLASSES

ENFANTINES:	Lundi, mardi, jeudi et vendredi Mercredi	09h-11h30 Pas de cours	13h30-15h30
PRIMAIRES:	Lundi, mardi, jeudi et vendredi Mercredi	08h15-11h30 08h15-11h15	13h30-16h15

Le 23 août, les élèves de 1^{ère} et 2^{ème} primaires viennent en classe à 9h00.

FOURNITURES SCOLAIRES

La Commune de Vétroz facture un montant de Fr. 30.- par enfant et par année pour l'écologie. Les écoliers sont responsables de garder en bon état tout ce qui est mis à leur disposition: livres, tables, chaises, matériel de gymnastique, locaux, etc... Le matériel perdu ou détérioré est remplacé aux frais des parents.

SCOLAIRE (SUITE)



HORAIRES DE BUS POUR LES ÉCOLIERS DU CO DERBORENCE

Les horaires des bus correspondent aux horaires de la ligne Martigny - Sion à 5 minutes d'intervalle environ. Les écoliers sont donc priés de se trouver aux arrêts de bus au **minimum 5 minutes avant l'horaire prévu sur la ligne standard**: les horaires sont à consulter sur le tableau horaire normal des cars postaux.

PARCS A VELOS

Des parcs à vélos sont à disposition des élèves du cycle qui prennent leur vélo pour se rendre aux arrêts de bus:

- au sud de la cour de l'Ancienne école de Vétroz
- le long de la façade est de la Maison du feu

L'ECOLE DE VETROZ CHERCHE

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, PARENTS, GRANDS-PARENTS, ENSEIGNANTS...

Afin d'aider des enfants fréquentant l'école primaire dans la résolution de leurs tâches scolaires.

*Prise en charge: deux fois par semaine
Travail rémunéré*

Les personnes intéressées peuvent compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et l'envoyer à l'adresse suivante:

*Direction des écoles de Vétroz
Marie-Thérèse Dessimoz
Aide pédagogique hors classe
1963 Vétroz*

*ou adresser un courriel à
ecoles@vetroz.ch*

**Je suis intéressé(e)
à accompagner des élèves en difficulté**

NOM POUR ETUDIANTS > ECOLE - ANNEE

PRÉNOM PROFESSION

ADRESSE TEL. PRIVE

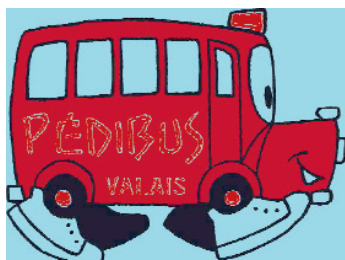
NPA + LOCALITE NATEL

DATE DE NAISSANCE E-MAIL

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le 079 301 02 90.



L'AVENTURE CONTINUE A VETROZ



Suite au démarrage du Pedibus à l'automne 2009 dans les rues de Vétroz, l'aventure doit continuer et se développer.

Afin de dresser un premier bilan et surtout d'informer tous les parents de Vétroz, la commission scolaire, la direction des écoles de Vétroz et l'APEV, en collaboration avec la Coordination

Pedibus-Valais, organisent une rencontre

**le mardi 7 septembre 2010 à 20 h 00
à la salle paroissiale**

A tous les parents concernés, si ce projet vous interpelle et que vous souhaitez en savoir plus, venez vous informer. Nous vous attendons nombreux.

*Véronique Papilloud
Présidente de la commission scolaire*

NB: un talon réponse sera distribué à la rentrée scolaire à tous les élèves.

FLASH

FC VETROZ

La 1^{ère} équipe est promue en 2^{ème} ligue pour la prochaine saison sportive

TAMBOURS UNION

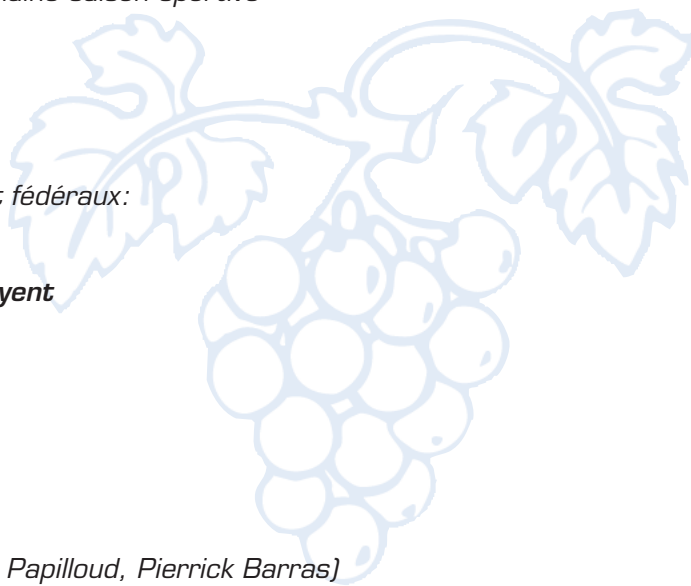
Ont été couronnés à l'issue des concours valaisans et fédéraux:

Fête des Fifres et Tambours du Valais Romand, à Ayent

- *Catégorie tambours « Juniors 1 »:*
4^{ème} Boulnoix Gaël
- *Catégorie tambours « Minimes »:*
4^{ème} Mathias Papilloud
9^{ème} Steinegger Michaël
- *Groupe tambours 1:*
1^{er} « Les Terribles » (Raymond Nalesso, Mathias Papilloud, Pierrick Barras)

Fête fédérale à Interlaken

- *Catégorie tambours 1: 6^{ème} Raymond Nalesso (obtient le 13^{ème} rang à la finale) et 8^{ème} Tristan Boulnoix*



AGENDA DES MANIFESTATIONS



JUILLET 2010

29 - 31 *Week-end Scouts à la Louère*

AOUT 2010

6 - 10 *Camp musical Fanfare Concordia*
7 - 13 *Camp musical Fanfare Union*
10 *Concert du Camp musical (Vétroz, Conthey, Nendaz, Bagnes)*
14 *Concert Fanfare Union (Place du four)*
30 *Assemblée générale FC Vétroz*

SEPTEMBRE 2010

4 - 5 *Fête patronale de Ste-Marie-Madeleine*
9 *Assemblée générale du chœur-mixte*
10 - 12 *Camp Hélios Basket, Fiesch*
11 *Course, Grimpette des Bedjuis, CAV*
26 *Brisolée Fanfare Union*

OCTOBRE 2010

1^{er} *Assemblée générale VAG*
3 *Loto Hélios Basket*
10 *Loto FC Vétroz*
14 *Brisolée 60+ avec les communes des Coteaux du Soleil (salle paroissiale)*
24 *Loto Tambours*

NOVEMBRE 2010

5 *Assemblée générale Ski Club*
7 *Loto Scouts*
12 - 20 *Artex, exposition au Foyer Haut de Cry*
13 *Souper Chœur-Mixte*
14 *Loto VAG*
18 *Match aux cartes 60+*
21 *Loto Fanfare Concordia*

DECEMBRE 2010

4 *Championnat valaisan des solistes (Sion)*
8 *Jubilaires de la Paroisse (Vétroz)*
11 *Noël au village*
16 *Assemblée générale 60+ et repas de Noël*
18 *Concert de Noël, Fanfare Concordia et Union et remise des mérites 2010*
19 *Loto de Noël Fanfare Union*
26 - 29 *Cours OJ à Nendaz*

ARTEX, DÉJÀ 2 ANS!...



Appel à tous les amateurs, artistes peintres, artisans etc, vous tous qui réalisez des bijoux, des broderies, du tricot, des pliages, de la céramique, des objets sculptés, de la poterie etc. inscrivez-vous à la prochaine exposition qu'organisera ARTEX à Vétroz **du 12 au 21 novembre 2010.**

Participation unique aux frais:

Fr. 60.- par exposant.

Inscription auprès de:

Michel Huser
Ch. du Milieu 73
1963 Vétroz